

Les annulations pour raison médicale sur justificatifs seront soumises à l'assurance de l'agence de voyage avec remboursement du voyage, frais éventuels retenus, 3 à 4 mois après le dépôt du dossier.

AUTORISATION D'ABSENCE : je déclare avoir obtenu mes jours de CP pour ce séjour auprès de ma hiérarchie. Toute annulation due à la non-autorisation de congés sera considérée comme non justifiée et non remboursable. Le chèque de caution sera encaissé.

SÉJOUR : Je reconnais avoir pris connaissance du programme du séjour et m'engage à le respecter.

PIECES DEMANDEES : Carte(s) d'identité, ou du (des) passeport(s), VALIDE(S) jusqu'au retour du séjour des personnes inscrites au moment du voyage.

Fait à....., le.....2023

Signature obligatoire avec la mention manuscrite « Lu et approuvé » :